

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR Plateforme de la rénovation énergétique type 2 *Femme ou Homme*

FINALITES DU METIER :

L'animateur élabore et met en œuvre des projets d'animation visant à sensibiliser aux enjeux de rénovation énergétique et de valeur patrimoniale du bâti ancien dans PNR du Luberon et le territoire TEPCV.

Il s'adresse à un public de particuliers (pétitionnaires) et de professionnels du bâtiment (BE, architectes, marchands de matériaux, instructeur d'urbanisme, élus). Il contribue à la Mise en place de la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

Suivi et maîtrise qualité

Mise en place d'un protocole d'intervention et de diagnostic énergétique ;

Etude de diagnostic sur les grandes caractéristiques du bâti des différents secteurs du Luberon (JM Gary)

Mise en place de 'cas types" pour le diagnostic énergétique

Mise en place de cas type pour un protocole des "interventions rapides"

Mise au point et diffusion d'une méthodologie de contrôle et de mesure ;

Mise en place d'une technique de mesure et contrôle (devis/Facture; notices techniques, mesures thermiques)

Tests et mise à l'épreuve de la méthode

Ajustement et amélioration

Rédaction et illustration d'un guide simple

Mise au point d'outils de gestion du grand nombre liés à la massification (3600 contrôles) ;

Elaboration d'un dossier type et d'une base de données

Gestion des dossiers

Animation du territoire et des habitants autour de la thermographie (balades urbaines et mesures,...).

Inviter les groupes d'habitants à des visites urbaines pendant lesquelles des mesures sont effectuées (par commune et ceux qui ne peuvent pas venir viennent dans la commune voisine) : Echanges (et rédaction) sur les dispositions à prendre (étanchéité à l'air, isolation, travaux,...)

Mesures préalables des thermographies de toiture

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

Principes, techniques d'intervention sur le bâti ancien

Formation en *BE Thermique* et ou licence pro. *Bâtiment et développement durable*

Techniques d'animation de groupe

Règles d'hygiène et de sécurité pour l'accompagnement des publics (adultes, groupes) sur des chantiers.

Missions, enjeux, fonctionnement et organisation du PNR

Méthodes et outils de conduite de projet

Savoir-faire :

Analyse de demande, de besoin

Savoir se documenter

Conduite de groupes

Organisation et planification du travail

Adaptation du discours à des interlocuteurs variés, prise de parole en public

Prise de parole en public

Vulgarisation de données scientifiques, transmission de savoir

Travail en partenariat/coopération, en réseau

Sécurité (brevet de secourisme)

Bureautique

Capacités :

Ecoute, disponibilité

Sociabilité

Relationnel

Créativité

Condition physique

Travail en équipe

Pédagogie

Rigueur

CONDITIONS ET MOYENS D'EXERCICE :

Le métier d'animateur s'exerce en salle, en plein air ou dans des structures dédiées (collectivités). Il peut également s'exercer lors de déplacements auprès des partenaires. Le permis de conduire est indispensable.

L'animateur est le garant de « l'image » du PNR qu'il véhicule auprès du public lors des interventions. La rigueur et la bonne qualité des prestations proposées sont nécessaires.

De par ses activités d'accueil et de gestion de public, l'animateur doit intervenir en connaissance des règles d'hygiène et de sécurité des lieux et des personnes ; une attestation de formation aux premiers secours constitue un plus.

Le métier d'animateur nécessitant selon les périodes une amplitude variable d'activités et d'horaires.

CONDITIONS SPECIFIQUES AU METIER :

Évolution en milieu parfois difficile, travail de terrain et chantier.

Le métier d'animateur peut être partagé (auprès de partenaires du projet).

CONDITIONS D'ACCES AU METIER :

Niveau de diplôme généralement constaté :

Le métier d'animateur est accessible à partir d'un diplôme de niveau IV (bac), ou un BTS Thermique et bâtiment ou licence professionnelle du bâtiment.

Des compétences en ingénierie de génie civil sont appréciées.

LIENS FONCTIONNELS ET RELATIONNELS :

Au plan hiérarchique :

Responsable de pôle ou chargé de mission architecture, patrimoine, urbanisme et paysage